ATTENTION : l'utilisation de cette attestation pour faire évacuer vos déchets par un professionnel est strictement interdite. Les professionnels doivent pénétrer dans la déchetterie par l'accès « professionnel », et n'ont aucun besoin d'un SAM PASS pour cela.

CONTROLE D'ACCES EN DECHETTERIE

Attestation d'utilisation d'un véhicule de prêt d'un particulier.

(Lorsque qu'une tierce personne (famille ou ami) dépose vos déchets pour votre compte.

Je, soussigné(e) Madame / Monsieur

.....

demeurant (adresse actuelle) .....

Code postal ..... Ville .....

atteste que Madame / Monsieur (préciser le nom, prénom et qualité)

.....

demeurant (adresse actuelle)

.....

Code postal ..... Ville .....

utilise son véhicule immatriculé.....

pour mes besoins personnels.

Je certifie que l'accès aux déchetteries de Sète agglopôle méditerranée avec le véhicule identifié ci-dessus ne sera effectué que pour des dépôts de déchets ménagers personnels. **Les agents des déchetteries se réservent le droit de vérifier la nature des apports.**

Fait à ..... Le .....

Si vous n'êtes pas sur une des 14 communes de l'agglomération, merci de vous munir du SAM PASS de la personne que vous dépannez occasionnellement pour ouvrir la barrière déchetterie

Signature de l'administré :

Signature du titulaire de la carte grise :

J'ai pris connaissance que mes données personnelles seront utilisées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et que les documents seront détruits après leur enregistrement. Votre signature vaut acceptation des dispositions ci-dessus.

04 67 46 47 20 ou dechets@agglopole.fr